

Comment une loi voit-elle le jour?

Comment une loi voit-elle le jour?

Les lois sont faites par le Parlement. Les gens du Canada se tournent vers le Parlement pour résoudre les problèmes qui surviennent dans le pays. Peut-être penses-tu qu'il y a trop de sans-abris qui vivent dans la rue. Ou tu peux penser que les impôts sont trop élevés. Il y a beaucoup de sujets qui touchent les Canadiennes et les Canadiens.

LES TROIS LECTURES (Chambre des communes)

Première lecture :

Un membre du Parlement présente un projet de loi à la [Chambre des communes](#). Un projet de loi est un document qui explique une nouvelle loi.

Deuxième lecture :

Les membres du Parlement discutent du projet de loi. Ils débattent pour savoir si le projet de loi est utile ou non.

Par la suite, un comité permanent examine le projet de loi de plus près afin de présenter quelques modifications (**amendement**)

Troisième lecture :

Une fois que le projet de loi a été discuté et modifié, on présente une **version finale**.

Tous les membres du Parlement votent pour déterminer si le projet de loi doit ou non devenir une nouvelle loi.

Si le projet de loi est accepté par la plupart des membres de la Chambre des communes, le projet de loi est accepté et est **examiné par le Sénat**

Le Sénat :

Le Sénat suit les mêmes étapes de première, deuxième et troisième lectures.

Si le Sénat y apporte des changements, le projet de loi est retourné à la Chambre des communes pour être approuvé à nouveau.

Approbation finale :

Lorsque le projet de loi est adopté par le Sénat, il est envoyé au gouverneur général pour signature.

C'est ce qu'on appelle la **sanction royale**, car l'un des devoirs du **gouverneur général** est de signer les projets de lois au nom de la reine.

Chambre des communes en salle de classe

Chambre des communes en salle de classe

Voici les rôles des différentes personnes dans la Chambre des communes

Président(e)

Premier ministre

Chef de l'opposition

Conservateurs

Libéraux

Bloc québécois

NPD

Voici le projet de loi :

Les élèves de cette classe devraient avoir le droit de manger en
salle de classe.

Les Conservateurs présenteront ce projet de loi (Ils devront décider entre eux qui fera la présentation). Ils doivent trouver des arguments pour.

Les libéraux doivent trouver des arguments contre.

Le Bloc québécois et le NPD peuvent être pour ou contre.

N'oublie pas de bien préparer tes arguments pour le prochain cours.
Tu peux aussi te déguiser si tu en as le goût.

Carole Hachey